



HORAIRE
À CONSERVER
418 862-8005

Volet collectif : Rivière-du-Loup

Du lundi au vendredi

6h30 – 7h00 – 7h30 – 8h00 – 8h30 – 9h00

9h30 – 10h00 – 10h40 – 11h00 – 11h40

Réservation avant 14 h le jour ouvrable précédent

12h40 – 13h30 – 14h00 – 14h30 – 15h30

16h10 – 16h40 – 17h10 – 17h40 – 18h30

19h30 – 20h30 – 21h15

Réservation avant 10 h le jour même

Volet adapté : Rivière-du-Loup

Du lundi au vendredi de 6h30 à 21h15

Même délai de réservation que le volet collectif

Volets adapté et collectif: Rivière-du-Loup

Le samedi

7h30 - 8h30 - 10h30 - 12h30 - 14h30 - 16h10 - 17h10

Réservation avant 14 h le jour précédent

MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES

Volets adapté et collectif

Saint-Antonin	Lundi au vendredi
Cacouna	Lundi au vendredi
Saint-Arsène (village)	Lundi au vendredi
Notre-Dame-du-Portage	Lundi, mercredi et vendredi
Saint-Alexandre	Lundi, mercredi et vendredi
Saint-André	Lundi, mercredi et vendredi
Saint-Paul-de-la-Croix	Lundi et vendredi
L'Isle-Verte	Lundi et vendredi
Saint-Arsène (paroisse)	Lundi et vendredi
Saint-Hubert	Mardi et jeudi
St-François-X.-de-Viger	Mardi et jeudi
Saint-Épiphanie	Mardi et jeudi
Saint-Modeste	Mardi et jeudi

Pour les heures d'embarquement et de débarquement, communiquer avec le bureau au 418 862-8005 poste 1.

Règles d'utilisation Volets adapté et collectif

- Pour Rivière-du-Loup, l'utilisateur doit réserver avant 10 h pour l'après-midi même et le soir et avant 14 h pour le lendemain ou le prochain jour ouvrable
- Pour les municipalités environnantes, l'utilisateur doit réserver avant 14 h pour le lendemain ou le prochain jour ouvrable
- Les modifications pour les heures et/ou les endroits doivent respecter les mêmes délais que les réservations
- Une pénalité de 5 \$ sera appliquée si l'annulation ne se fait pas au moins une (1) heure avant l'heure prévue pour Rivière-du-Loup et au moins deux (2) heures avant l'heure prévue pour les municipalités environnantes. Après trois (3) pénalités impayées, les transports seront suspendus jusqu'à paiement des pénalités.
- L'utilisateur doit respecter les points d'embarquement et de débarquement mentionnés lors de la réservation
- L'utilisateur doit être prêt cinq (5) minutes avant l'heure désignée et peut devoir attendre quinze (15) minutes
- L'utilisateur ne peut pas choisir le véhicule
- L'utilisateur a la responsabilité de s'assurer de ses horaires pour l'aller et le retour
- Aucun retard dans l'horaire déjà planifié ne sera toléré
- Un enfant de 5 ans et moins doit être accompagné par un adulte et sa présence doit être mentionnée lors de la réservation
- Les seuls animaux acceptés à bord sont les chiens guides et les chiens d'assistance
- Le conducteur peut refuser ou expulser un usager qui a un comportement jugé inapproprié
- Les bagages, les sacs d'épicerie ou de magasinage qui ne requièrent pas d'espace additionnel dans le véhicule sont acceptés
- Il n'est pas de la responsabilité du conducteur de transporter les sacs et les bagages de l'utilisateur
- Les reçus doivent être demandés à chacun des transports.
- Un dossier inactif pendant deux (2) ans sera fermé.
- Une politique de traitement des plaintes est disponible sur demande.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Transport Vas-Y inc.
175, rue Fraser, bureau 101
Rivière-du-Loup, Qc G5R 1E2
418 862-8005



Une solution pratique,
écologique,
économique et
sécuritaire
aux besoins
de transport
de la collectivité.



HORAIRE
DES DESSERTES AVEC RÉSERVATIONS
POUR LES MUNICIPALITÉS
(SUJET À CHANGEMENTS)

LUNDI AU VENDREDI		HEURES			MARDI ET JEUDI		HEURES		
Rivière-du-Loup (début)	7 h 00	11 h 00	17 h 20	Rivière-du-Loup (début)	7 h 00	11 h 00	15 h 30	début = début du circuit	
Saint-Antonin	7 h 20	11 h 20	17 h 40	Saint-Antonin	7 h 20	11 h 20	15 h 50		
Rivière-du-Loup (fin)	7 h 40	11 h 40	17 h 50	Saint-Modeste	7 h 30	11 h 30	16 h 00		
				Saint-Épiphane	7 h 40	11 h 40	16 h 10	fin = fin du circuit	
LUNDI AU VENDREDI		HEURES DE DÉPART			Saint-François-X.-de-Viger	7 h 50	11 h 50		16 h 20
Rivière-du-Loup (début)	8 h 00	12 h 00	16 h 20	Saint-Hubert	8 h 00	12 h 00	16 h 30		
Cacouna	8 h 20	12 h 20	16 h 40	Saint-François-X.-de-Viger	8 h 10	12 h 10	16 h 40		
Saint-Arsène village	8 h 30	12 h 30	16 h 50	Saint-Épiphane	8 h 20	12 h 20	16 h 50		
Cacouna	8 h 40	12 h 40	17 h 00	Saint-Modeste	8 h 30	12 h 30	17 h 00		
Rivière-du-Loup (fin)	8 h 50	12 h 50	17 h 10	Saint-Antonin	8 h 40	12 h 40	17 h 10		
				Rivière-du-Loup (fin)	9 h 00	13 h 00	17 h 30		
IMPORTANT: PRÉVOIR VOS RÉSERVATIONS AVANT 14 H LA JOURNÉE OUVRABLE PRÉCÉDENTE				IMPORTANT: ANNULER UNE RÉSERVATION AU MINIMUM 2 HEURES AVANT L'HEURE PRÉVUE					
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI		HEURES			LUNDI HEURES			VENDREDI HEURES	
Rivière-du-Loup (début)	8 h 45		14 h 50	Rivière-du-Loup (début)	7 h 30	11 h 30	15 h 30	8 h 00	14 h 00
Notre-Dame-du-Portage	9 h 00		15 h 05	Saint-Arsène paroisse	7 h 45	11 h 45	15 h 45	8 h 15	14 h 15
Saint-André	9 h 15		15 h 20	L'Isle-Verte	8 h 00	12 h 00	16 h 00	8 h 45	14 h 45
Saint-Alexandre	9 h 30		15 h 35	Saint-Paul-de-la-Croix	8 h 15	12 h 15	16 h 15	9 h 00	15 h 00
Saint-André	9 h 45		15 h 50	L'Isle-Verte	8 h 30	12 h 30	16 h 30	9 h 15	15 h 15
Notre-Dame-du-Portage	10 h 00		16 h 05	Saint-Arsène paroisse	8 h 45	12 h 45	16 h 45	9 h 45	15 h 45
Rivière-du-Loup (fin)	10 h 15		16 h 20	Rivière-du-Loup (fin)	9 h 00	13 h 00	17 h 00	10 h 00	16 h 00

Adresse courriel: info@transportvasy.qc.ca
Adresse internet: www.transportvasy.qc.ca

Situez votre municipalité de départ (ex.: Saint-Modeste) et votre municipalité d'arrivée (ex.: Rivière-du-Loup). Selon le tableau, l'heure de départ sera à 8 h 30 et non 7 h 30 pour ne pas avoir à se rendre dans d'autres municipalités.

Exemples de circuits:

Votre départ est de Saint-Antonin vers Saint-Épiphane; l'embarquement tôt le matin se fera à 7 h 20 et le débarquement à 7 h 40.
Votre départ est de Saint-Épiphane vers Rivière-du-Loup; l'embarquement tôt le matin se fera à 8 h 20 et le débarquement à 9 h.